



*M. Gwendal Rouillard, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale et des forces armées, pour le programme « Préparation et l'emploi des forces : Marine ».*

Je tiens à souligner avec satisfaction que ce budget est consolidé et adapté au contexte sécuritaire et opérationnel, conformément à la loi actualisant la LPM que le Parlement a adoptée en juillet dernier. Tous financements compris et hors dépenses de personnel, les crédits de paiement seront supérieurs à 2 milliards d'euros et les autorisations d'engagement proches de 2,95 milliards d'euros.

En matière de capacités, 2016 sera une année de bascule, marquée par le franchissement de jalons importants : la livraison de la frégate multimissions (FREMM) *Languedoc*, le passage de l'ensemble de la chasse embarquée au standard Rafale, la mise en service du missile de croisière naval (MdCN), le renforcement de la mission de dissuasion avec le M51, la poursuite des livraisons de NH90 Caïman, la commande de deux bâtiments de soutien et d'assistance hauturiers (BSAH), la livraison d'un bâtiment multimissions (B2M), ou encore le chargement du cœur combustible du premier Barracuda.

Du point de vue opérationnel, la marine restera durablement engagée, au-delà du contrat prévu par le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale. Nous devons donc rester vigilants aux points de tension, même si certains sont identifiés de longue date. Dans le domaine des ressources humaines, je pense notamment au recrutement et à la fidélisation du personnel, ainsi qu'à l'efficacité du soutien. Dans le domaine capacitaire, l'attention doit porter en particulier sur la remontée de la disponibilité de certains matériels, notamment des Atlantique 2 et des NH90. Nous devons également surveiller l'état de la flotte logistique et de celle d'hélicoptères légers, ainsi que celui de nos forces de souveraineté. Quant à notre capacité de lutte anti-sous-marine, les programmes FREMM et « frégate de taille intermédiaire » (FTI) devraient permettre de la moderniser et de la



renforcer. Je formule d'ailleurs le vœu que le document d'orientation (DOR) relatif au programme FTI soit signé d'ici la fin de l'année.

Monsieur le ministre, vous avez sans doute noté que le déploiement du groupe aéronaval (GAN) dans le golfe arabo-persique avait récemment fait l'objet d'interrogations de la part de collègues de la commission des finances. Pouvez-vous faire le point sur ce sujet en précisant le surcoût que représente un déploiement du GAN pour une durée classique dans cette zone, dans le cadre d'une OPEX, et sa plus-value opérationnelle ? Je suis personnellement convaincu chaque jour davantage de l'intérêt de cet outil, d'autant que l'ensemble des grandes marines du globe cherche à disposer d'une telle capacité ou à la renforcer. Sans parler de la Navy américaine, loin devant avec ses onze porte-avions, les flottes chinoise et indienne compteront à terme quatre bâtiments de ce type. À moins de considérer que tous ces pays sont frappés du même syndrome d'aveuglement stratégique collectif, il s'agit de preuves concrètes de l'intérêt opérationnel, mais également diplomatique, du porte-avions.

Vous connaissez mon intérêt pour les forces de souveraineté et ma préoccupation quant à nos ruptures temporaires de capacités, notamment outre-mer. Le sujet est très actuel : le mois dernier, l'extension de notre plateau continental a créé l'équivalent d'une nouvelle France sous-marine. Or nous avons besoin de capacités pour surveiller et protéger ces zones, et faire respecter nos droits souverains sur les ressources qui y sont associées. L'actualisation de la LPM a permis des avancées salutaires, avec la livraison des BSAH et l'acquisition d'un quatrième B2M. Ma question est prospective et ne relève pas de l'immédiat, mais ne faudrait-il pas faire du programme « bâtiment de surveillance et d'intervention maritime » (BATSIMAR) une priorité afin d'assurer des livraisons dès la première année de la prochaine loi de programmation ?



Lors de mon déplacement sur nos bases de Brest, Cherbourg et Toulon, j'ai entendu certains marins exprimer leur préoccupation dans le domaine de l'habillement : les conditions d'approvisionnement sont manifestement loin d'être optimales. Ces difficultés ont-elles été signalées au service du commissariat des armées (SCA) ? Quelles mesures ont été ou seront prises pour y faire face ?

Je tiens enfin à remercier l'ensemble des militaires et du personnel civil de la marine que j'ai rencontrés au cours des derniers mois. Ils sont, au quotidien, au service de l'ambition maritime de la France que j'appelle de mes vœux.